

Les noms arabes du *Capillaire* et du *Dragonnier*

par Philippe BOUTROLLE

1. Le Capillaire

Le Capillaire est *Adiantum capillus-veneris* L., de la famille des Pteridacées, ex-Polypodiacées, en anglais *Maidenhair*, en allemand *Frauenhaar* / *Mauerrante*. C'est une fougère qui pousse dans les lieux humides : grottes, puits, murs et rochers. Les tiges sont foncées et les feuilles finement découpées ressemblent à celles de la coriandre. Une autre de ses particularités est de ne pas retenir l'eau lorsqu'il y est trempé. D'où le nom donné par les grecs α-διαντον signifiant « non-mouillé » (Lémery 1759, 14 ; Bailly, 24).

On le rencontre sur tous les continents. La partie aérienne de cette plante était utilisée dans la préparation de sirop pour lutter contre la toux. Les capillaires figures chez Galien : *Simples* A7, A67, T14 et H4.

Examen des noms arabes :

1. *al-sāq al-aswad* : (IB 256) littéralement « tige noire » en se référant au *pétiole* de couleur foncée de la plante. Traduit par Leclerc par « jambe noire ». Ce terme *sāq* pour pétiole est confirmé en botanique aujourd'hui (Al-Khatib 2003, 694).

2. *barsīāvošān* : (IB 256) Kazimirski (I, 111a) donne *buršānūšān* ainsi que *Tuhfat al-Aḥbab*. Terme emprunté au persan *parsiāvoš* / *parsiāvošān* (Lazard 1990, 105) avec transformation chez IB du /p/ en /b/. Littéralement *plume de Syāvoš*, « plume » exprimant la légèreté d'une fougère.

Syāvoš est un héros de l'épopée du *Šāh Nāma*, « Livre des Rois », composé par Ferdowsi autour de l'an mil. Syāvoš, fils du roi d'Iran Key Kāvous, est trahieusement assassiné par le roi des Tourans Afrāsiyāb. Sur le lieu de ce crime poussera une plante portant son nom. Ici les traditions divergent.

Pour l'une, relatée par le texte traduit par Jules Mohl au XIX^e siècle et reprise dans une édition réduite moderne par Gilbert Lazard (Éd. Sindbad, 152), il s'agit du *sang-dragon*, bien que le dragonnier pousse bien loin des steppes d'Asie, théâtre de l'épopée. (voir étude sur le dragonnier)

Pour l'autre tradition dans la traduction faite par F. Brélian-Djahanshahi, pour le même passage de la mort de Syāvoš, il relève la naissance d'une autre plante : *parsiāvošān* le capillaire noir.

« Le nom *par-e siyāvoshān* aurait été influencé formellement par celui de *xun-e siyāvoshān*, mais à l'origine devait être quelque chose comme **siyā-wars* "(aux) cheveux noirs" avant que l'on oublie cette appellation et qu'on la remplace par celle, phonétiquement proche, dérivée du nom du célèbre héros, et qu'on y ajoute par « plume » en référence évidente à la forme de la fougère. »¹

¹ Communication de Samra Azarnouche 4 avril 2017, d'après Martin Schwartz, *Pahlavi <mycwl>* = *Adiantum capillus-veneris* L., cf. « Ethnobotany, Etymology, and Iranian Cultural History », 2018.

3. *ḍafū'ir al-ǧinn* : IB 1440 : litt. « nattes, tresses des djinns ».

4. *ǧaḍat al-qanā* : IB 490 & Kazimirski (I, 299b) donnent l'ordre inverse *qanāt al-ǧaḍa*, « adianthe ».

Composé du terme donnant le sens de « cheveux crépus ». C'est aussi le nom de la *Germandrée tomenteuse* (*Teucrium polium* L. ; IB 488)

L'autre terme pose problème suivant l'orthographe et la vocalisation : *qinā* est le nom de la Férule commune (*Ferula communis* L. ; IB 1843) ou du roseau indien *qannā* (*Canna indica* L.) (Al-Khatib, 369)

Nous pouvons aussi penser à une erreur de transcription de *qanāt* qui désigne un canal ou une galerie drainante associés à l'eau comme les puits.

En suivant cette logique et l'ordre de IB, cela donnerait *germandrée des canaux*.

5. *kusbara(t) al-bi'r* : IB 1934/ AB 114/JB 8 : c'est la *coriandre du puits*. On retrouve cette comparaison en latin chez Caspard Bauhin et Joseph Tournefort qui la nomment : *Adiantum foliis coriandri* (Lémery 1759, 14).

6. *laḥiyat al-ḥimār* : IB 2017, litt. « barbe d'âne ».

7. *sābaqat* : peut-être en relation avec *sābiqāt*, anges de la tradition coranique, donc plante associée à la légèreté de leurs plumes.

8. *šaḥr al-ārḍ* : IB 1159/AB 114 ; litt. « cheveux de la terre ».

9. *šaḥr al-ǧabbār* : IB 256 ; litt. « cheveux du géant ».

10. *šaḥr al-ǧinn* : IB 1324 & Quadri I, 38 (Hanjari) ; litt. « cheveux des djinns ».

11. *šaḥr al-ǧūla* : JB 8 & Quadri I, 38 ; litt. « cheveux de la goule (ogresse) ». On retrouve ici la peur de l'ogresse que l'on suscitait chez les enfants à la campagne pour qu'ils ne s'approchent pas des puits où elle était censée habiter.

12. *šaḥr al-ḥanāzīr* : AB 114 ; litt. « soie du sanglier » pour sa couleur foncée comme les pétioles de la plante.

13. *waṣīf* : IB 256 et *al-waṣīf al-aswad* (Dozy), « le serviteur noir », la relation du serviteur et de la plante nous échappe.

14. *sabḥ al-ard* (Dozy) : litt. « bête-de-terre ».

15. *qiršqīla* (Dozy) : sans commentaires.

Nous pouvons distinguer un ensemble de termes, les plus nombreux, qui assimilent cette plante à des *poils*. Nous avons dans cette catégorie tout un éventail qui va de la représentation d'êtres fantastiques (géants, djinns, ogresse) aux animaux (âne, sanglier) et à la terre. À part est le héros Syāvoš pour lequel l'image est celle de plumes, ainsi que *sābaqat* si le lien avec les anges est fondé. Dans ce domaine imaginaire, nous pouvons parler de bête féroce.

À côté de ce registre imagé, nous avons un registre plus réaliste, s'attachant à la plante elle-même ou à son lieu de prédilection c'est le cas de *pétiole noir*, *coriandre du puits*, *germandrée des canaux*.

Nous voyons que cette plante très répandue a été utilisée par une grande variété de peuples, qui lui ont donné chacun à leur façon des variations dialectales nombreuses.

1	<i>al-sāq al-aswad</i>	Jambe noire / Pétiole noir	IB 256
2	<i>barsīavošān</i>	Plumes de Siavoch	IB 256 / JB 8
3	<i>ḏafā'ir al-ġinn</i>	Nattes des Djinns	IB 1440
4	<i>ḡa^cdat al-qanā'</i>	<i>Germandrée des canaux</i>	IB 490 / JB 8
5	<i>kusbarat al-bi'r</i>	Coriandre des puits	AB 114/ IB 1934/JB 8
6	<i>laḥiyat al-ḥimār</i>	Barbe d'âne	IB 2017 / JB 8
7	<i>sābaqat / sāniqah</i>	?	IB 1155 / TU 450
8	<i>ša^cr al-ārḏ</i>	Cheveux de la terre	AB 114 / IB 1159 / JB 8
9	<i>ša^cr al-ġabbār</i>	Cheveux de géant / d'Orion	IB 256 / JB 8 / TU 450
10	<i>ša^cr al-ġinn</i>	Cheveux des Djinns	IB 1324 / JB 8
11	<i>ša^cr al-ġūla</i>	Cheveux de la goule / de Méduse / de Vénus	JB 8 / TU 450
12	<i>ša^cr al-ḥanāzīr</i>	Soies du porc/ de sanglier	AB 114 / JB 8
13	<i>waṣīf</i>	Serviteur	IB 256 / JB 8
14	<i>sab^c al-arḏ</i>	<i>Lion-de-terre</i>	Dozy
15	<i>qiršqīla</i>	?	Dozy

IB = Ibn al-Bayṭar ; JB = Jamal Belakhdar ; AB = Armenag Bedevian ; TU = *Tuḥfat al-Aḥbab*

Annexe : Examen des noms syriaques :

Relevé par Philippe Gignoux dans le manuscrit « Budge » <'dyntwn> (p. 64) glos. <s^cr gnbr'> = Adiante, 16 <'dyntwn>, *adyantun* : c'est un emprunt du grec αδιαντος.

<s^car gaⁿbrā> : « cheveux du géant », *adiantum capillus veneris*” selon Payne Smith. Le /n/ est en exposant, car il est occulté.

2. Le Dragonnier

Le *Dragonnier* est le nom donné en français à la plante de laquelle on recueille par saignées une gomme résine utilisée autrefois en phytothérapie et teinturerie.

Sa couleur rouge qui tranchait parmi les autres résines connues a frappé l'imagination des hommes qui l'ont considérée comme le sang d'un animal fabuleux. Cet héritage se manifeste en français sous l'appellation de *Sang-dragon* (Lémery 1759).

Traditionnellement, c'est le dragonnier de l'île de Socotra (*Dracaena cinnabari* Balf), de la famille des Liliacées, qui produisait cette résine. Le *Dragonnier des Canaries* (*Dracaena draco* L.) plus accessible à l'observation des botanistes et des voyageurs ne produisait qu'une teinture. On notera aussi l'existence d'une sous-espèce au Maroc sur le jebel Imzi (*Dracaena draco* L., subsp. *Ajgal*) (JB).

Cette résine a été remplacée par celle produite par un dragonnier du sud de l'extrême orient *Calamus draco* L. (Nouvelle dénomination *Daemonorops draco* Willd., Blume, cité par Lucien Leclerc dans la note attachée à l'article IB n° 882.

Examen des noms arabes :

Ils s'appliquent tous à la résine sauf peut-être le n°9 qui pourrait nommer l'arbre d'après Jamal Belakhdar (JB), que Abū Ḥanīfa appelle par ailleurs *al-ṣabr al-suqutrī*, « Aloès de Socotra ».

1. *ayda^c*, IB 218, traduit par « sang dragon » : le terme semble produit d'une racine isolée ou d'un emprunt. Le sens général serait « teindre en rouge ».

2. *damm al-aḥawayn*, IB 218 et JB 326, litt. « sang des deux frères » : fait référence à une légende orientale dont le détail est inconnu.

3. *damm al-aḥwa*, JB 326 : c'est une forme dialectale marocaine de l'appellation précédente.

4. *damm al-tinnīn*, IB 882, repris par Dozy, I, 153 : litt. « sang du dragon ».

5. *damm al-ṭa^cbān*, IB 882, AB 1462 : litt. « sang du serpent » / « sang du dragon ».

6. *ḥūnsāvušān*, IB 832 : emprunté au persan, litt. « sang de Syāvoš », terme persan agglutiné (*idāfa* a supprimée)

Syāvoš est un héros de l'épopée du *Šah Nameh*, « Livre des Rois », composé par Ferdowsi autour de l'an mil. Syāvoš, fils du roi d'Iran Key Kāvous, est traîtreusement assassiné par le roi des Tourans Afrāsiyāb. Sur le lieu de ce crime poussera une plante portant son nom. Ici les traditions divergent.

Pour l'une, relatée par le texte traduit par Jules Mohl au 19^{ème} siècle et reprise dans une édition réduite moderne par Gilbert Lazard (Édition Sindbad, p. 152), il s'agit du *Sang-dragon*, bien que le dragonnier pousse bien loin des steppes d'Asie, théâtre de l'épopée. (voir étude sur le dragonnier)

Pour l'autre tradition dans la traduction faite par Frouzandéh Brélian-Djahanshahi, pour le même passage de la mort de Syāvoš, il relève la naissance d'une autre plante : *parsiāvošān* le capillaire noir.

7. *qāṭir*, AB 1462 : littéralement « celui qui goutte », traduit par « Sang-dragon », logiquement devrait nommer le *Dragonnier*.

8. *qāṭir al-makkī*, JB 326 ; Dozy II, 364 : litt. « celui qui goutte mecquois », (orthographe relevée chez Jamal Belakhdar, substitue un /t/ ordinaire au /ṭ/ emphatique). L'addition de « mecquois » indique que la Mecque pouvait être un centre de redistribution de cette gomme produite sur l'île de Socotra.

9. *šayyān*, IB 1318 : repris par Dozy, I, 812 : aussi écrit *šayān*, serait d'origine persane et nommerait l'arbre à résine.

10. *ṣabṭb* (Lane 1639b) : extrait comme l'eau, le sang et la sueur.

11. *andam* (Lane 1639c & 917) : Désigne la plante dont on extrait le sang dragon ou le jus lui-même. Cette interprétation a été remise en cause par les traducteurs

de la *Tuhfat al-Aḥbāb*² qui considèrent que *ʿandam* est synonyme de baqqam (persan : *bakkam*) qui est un bois tinctorial, le bois de Sappan. Nous sommes encore dans le domaine de la teinture.

12. *mazz* (Lane 2722c) : désigne un grenadier à fleurs mellifères ne produisant pas de fruits. Ce terme donne une entrée qui récapitule des synonymes de sang dragon : *damm al-aḥawaīn*, *damm al-ḡazāl*, *qātir al-makki*.

Examen des noms syriaques :

Relevé par Philippe Gignoux dans le manuscrit Budge : *samatrēn*³

Conclusions :

L'examen des dénominations arabes du *Sang-dragon* fait apparaître les deux domaines dans lesquels ils se placent.

En premier, le domaine de l'imaginaire, dû à la couleur inattendue de cette résine rouge sang et au caractère exotique de son origine dans une île perdue et inhospitalière. C'est pourquoi il est question du sang d'êtres fabuleux tels que les dragons, serpents et de héros comme celui du *Livre des rois* ou d'une autre légende où il est probable que des frères aient versé leur sang en s'entretenant.

Le second domaine est celui de la réalité des choses avec l'usage tinctorial de cette résine. Cet usage n'est pas primordial et se confond souvent avec d'autres teintures elles aussi extraites de plantes. Cette confusion oblige pour l'identification au sang dragon à se référer au contexte.

Le paradoxe de tout ceci est que les noms du domaine imaginaire et mythique sont clairement rattachés au Sang-dragon, alors que ceux du domaine pratique ne sont pas tous liés à celle-ci de façon certaine.

Chez IB, c'est sous un nom du premier domaine qu'il explique la thérapeutique du Sang-dragon. On remarque également l'absence à toute référence à la pharmacopée grecque pour cette résine.

Pour les références bibliographiques, voir :

http://www.selefa.asso.fr/files_pdf/AcDOC_11_BIBLIO.pdf

² Renaud & Colin 1934, n° 315, 139.

³ Gignoux 2011, 64